

## 75341 - Est on capable de ressusciter les morts ?

---

### question

Y'a-t-il quelqu'un qui soit capable de ressusciter les morts ?

### la réponse favorite

L'un des fondements de la foi juste consiste dans la croyance en Allah Très Haut, le seul qui donne la vie et la mort. Et quiconque prétend qu'un autre qu'Allah Très Haut est capable de donner la vie et la mort devient un mécréant.

Bien plus, même les idolâtres de l'époque anti-islamique ne donnaient pas un tel pouvoir à leurs idoles et divinités Allah Très Haut dit : « **Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a donné la vie, quand vous en étiez privés? Puis Il vous fera mourir; puis Il vous fera revivre et enfin c'est à Lui que vous retournerez.** » (Coran, 2 : 28) et dit : « **Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité; et c'est Lui qui rend la vie aux morts; et c'est Lui qui est Omnipotent.** » (Coran, 22 : 6) et dit : « **C'est Lui qui vous donne la vie puis vous donne la mort, puis vous fait revivre. Vraiment l'homme est très ingrat!** » (Coran, 22 : 66)

Allah Très Haut a expliqué que les prétendues divinités sont incapables de créer, d'apporter la subsistance, de donner la vie et la mort.

Allah très Haut dit : « **C'est Allah qui vous a créés et vous a nourris. Ensuite Il vous fera mourir, puis Il vous redonnera vie. Y en a-t-il, parmi vos associés, qui fasse quoi que ce soit de tout cela? Gloire à Lui! Il transcende ce qu'on Lui associe.** » (Coran, 30 : 40) Cheikh Muhammad al-Amine Chinquite (Puisse Allah lui accorde sa miséricorde) a dit :

Les propos du Très Haut dans ce verset : « **Y en a-t-il, parmi vos associés, qui fasse quoi que ce soit de tout cela? Gloire à Lui! Il transcende ce qu'on Lui associe.** » indiquent clairement qu'aucune des divinités associées (à Allah) n'est capable de faire

l'une des choses mentionnées dans ce verset comme l'attribution de la vie que traduit l'expression « **vous a créés** » et le fait de donner la mort que traduit l'expression « **Puis vous donne la mort** » et la ressuscitation que traduit l'expression « Puis vous fera revivre ». Il a expliqué que les autres divinités ne sont pas capables de ressusciter (les morts) : « **Ont-ils pris des divinités qui peuvent ressusciter (les morts) de la terre?** » (Coran,21:21) et qu'elles ne peuvent ni donner la vie (initialement) ni la redonner après la mort : « **Ont-ils pris des divinités qui peuvent ressusciter (les morts) de la terre?** » (Coran,10:34). Il (Allah Très Haut) a expliqué qu'il est le seul détenteur du pouvoir de donner la vie et la mort ; il l'affirme dans maintes versets comme les suivants : « **Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédéterminé.** » (Coran,3:145) et : « **Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** » » (Coran, 63:11) et « **Mais quand vient le terme fixé par Allah, il ne saurait être différé si vous saviez!** » (Coran,71:4) et « **Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a donné la vie, quand vous en étiez privés? Puis Il vous fera mourir; puis Il vous fera revivre et enfin c'est à Lui que vous retournerez.** » (Coran, 2:28) et « **Ils diront: "Notre Seigneur, Tu nous as fais mourir deux fois et redonné la vie deux fois: nous reconnaissons donc nos péchés. Y a-t-il un moyen d'en sortir?** » (Coran, 40:11)

Ce que nous avons mentionné sur les explications que des versets donnent sur d'autres est nécessairement connu dans religion" Extrait de Adhwa al-Bayaan, 6/271.

«L'un des miracles évidents de Jésus était le fait de ressusciter des morts avec l'autorisation d'Allah; il ne pouvait le faire qu'avec la volonté de son Maître Très Haut. Celui-ci dit: «**et Il sera le messager aux enfants d'Israël, (et leur dira): "En vérité, je viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans: et, par la permission d'Allah, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né, et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah.**» (Coran,3:49) et dit : «**Et quand Allah dira: "Ô Jésus, fils de Marie, rappelle-toi Mon bienfait sur toi et sur ta mère**

**quand Je te fortifiais du Saint-Esprit. Au berceau tu parlais aux gens, tout comme en ton âge mûr. Je t'enseignais le Livre, la Sagesse, la Thora et l'Évangile! Tu fabriquais de l'argile comme une forme d'oiseau par Ma permission; puis tu soufflais dedans. Alors par Ma permission, elle devenait oiseau. Et tu guérissais par Ma permission, l'aveugle-né et le lépreux. Et par Ma permission, tu faisais revivre les morts..»** (Coran, 5:110)

Autant aux propos du contradicteur d'Ibrahim (psl) indiquant qu'il était capable de donner la vie et la mort, ils ne sont que des prétentions insensées et fausses. C'est pourquoi il se retrouva vite à court d'arguments dans le débat engagé contre Ibrahim, ce qui montre la fausseté de ses allégations. A ce propos le Très Haut dit : **«N'as-tu pas su (l'histoire de celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, argumenta contre Abraham au sujet de son Seigneur? Abraham ayant dit: "J'ai pour Seigneur Celui qui donne la vie et la mort", "Moi aussi, dit l'autre, je donne la vie et la mort." Alors dit Abraham: "Puisqu'Allah fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant." Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les gens injustes.»** (Coran, 2:258)

Aucun être ne peut (raisonnablement) se déclarer capable de ressusciter les morts. Si quelqu'un le prétend, voici les défunts messagers, prophètes et grands hommes, qu'il les ressuscite, si sa prétention est bien fondée!

Allah le sait mieux.